

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 21

Artikel: Crédit foncier vaudois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-28881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les tubes sont fermés par des bouchons à vis *c* (fig. 4) dans lesquels une petite vis percée d'un trou sert à l'évacuation de l'air et éventuellement du mercure. Un limbe gradué permet d'évaluer l'inclinaison de l'appareil sur la verticale; en inclinant le manomètre, on augmente sa sensibilité. Au moyen de cet instrument, M. Reichel a déterminé la perte de charge en divers points de la conduite. On trouvera dans le N° 34, t. 55, de la *Zeitschrift des Vereins deutscher Ingenieure* les résultats de ces essais qui mériteraient d'être répétés sur d'autres conduites.

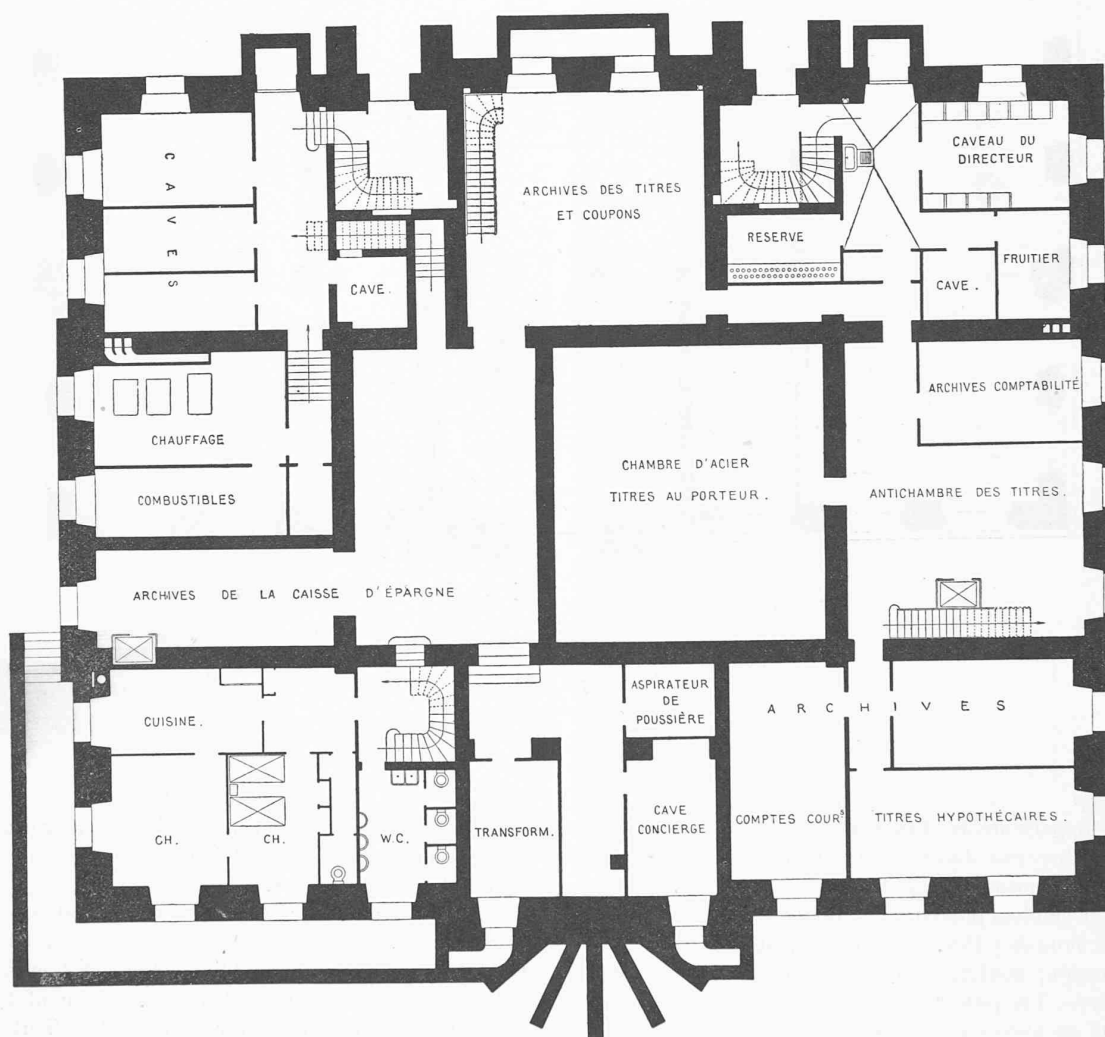
M. Reichel a calculé que la perte de charge dans la conduite droite et polie pouvait être exprimée en fonction du débit Q par l'équation

$$h = 0,794 Q^2 + 0,2 Q$$

Pour la partie soudée de la conduite, il a trouvé que le coefficient f de la formule de Biel est $\approx 0,034$, mais la valeur correspondante de b n'est pas conforme à celle que M. Biel indique dans son mémoire.

D.

BATIMENT DU CRÉDIT FONCIER VAUDOIS



Plan du sous-sol. — 1 : 250.

Crédit foncier vaudois.

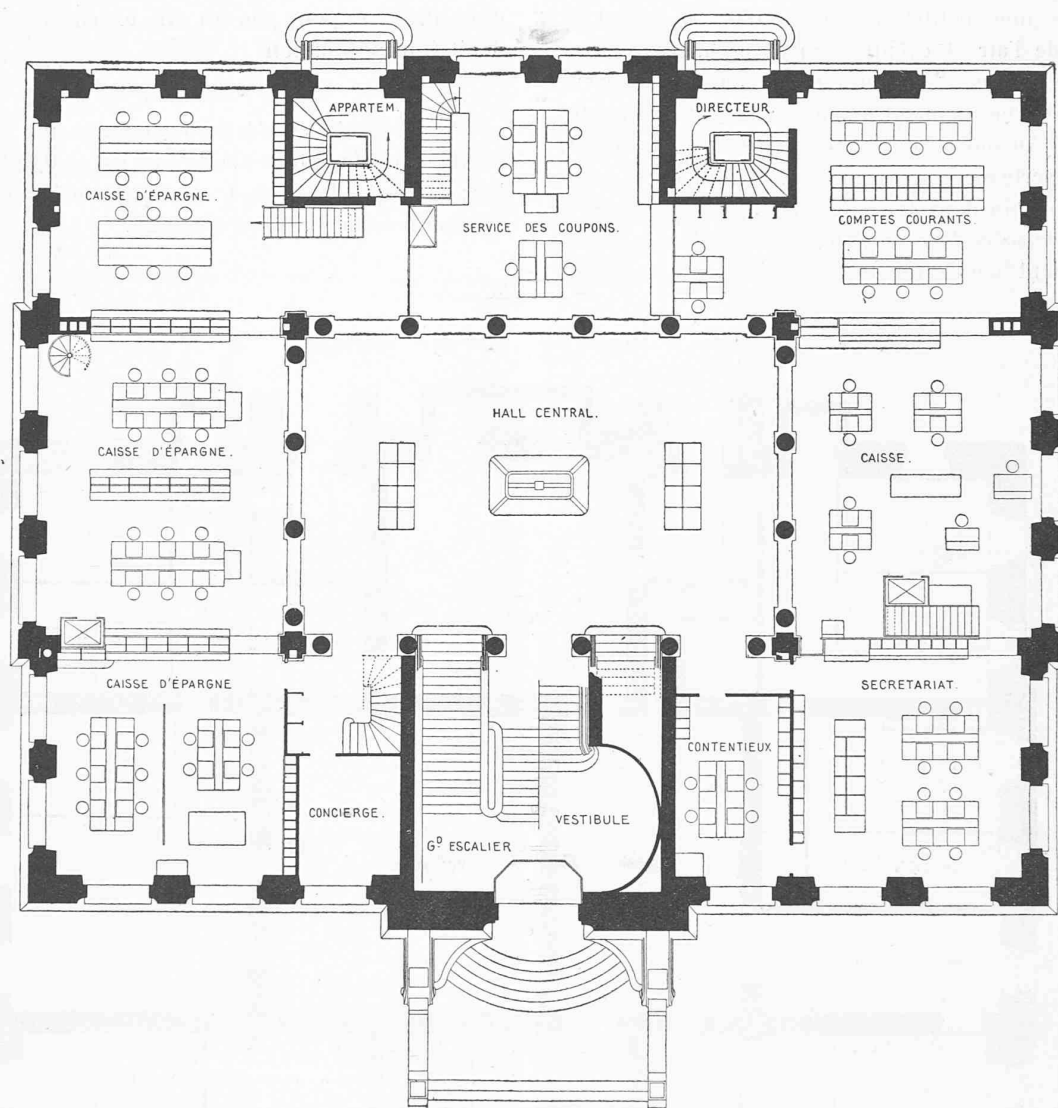
Lausanne vient de s'enrichir d'un nouveau palais. Nous voulons parler du superbe bâtiment qui s'élève au nord de la place Chauderon et qui abrite les divers services du Crédit foncier vaudois et de la Caisse des retraites populaires.

Ce magnifique édifice, dernière œuvre du distingué architecte que fut le regretté Francis Isoz, est construit dans le style du XVIII^e siècle, légèrement modernisé et rappelle fort

heureusement les constructions bernoises de cette époque. Le soubassement à bossage est en pierre d'Arvel rose dont la teinte s'allie fort agréablement à celle de la belle molasse des carrières de la Stockern, dont on s'est servi pour la construction du bâtiment.

Le rez-de-chaussée à refends, avec ses larges baies éclairant les bureaux, est couronné d'un cordon avec balustrade indiquant le premier étage. Les proportions des hautes fenêtres du premier étage, où se trouvent encore des bureaux, sont en parfaite harmonie avec celles du deuxième étage,

BATIMENT DU CRÉDIT FONCIER VAUDOIS



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 250.

réservé aux appartements. Les étages sont surmontés d'un avant-toit en berceau décoré par le peintre O.-A. Briffod. Les écussons en mosaïque des chefs-lieux des districts où le Crédit foncier vaudois possède des agences, parmi lesquels les « quatre bonnes villes du canton » : Moudon, Morges, Yvonand et Yverdon, mettent dans l'ensemble une note discrètement colorée. Un pittoresque toit mansard, interrompu par une suite de lucarnes, couvert en petites tuiles violacées du type normand, chapeaute d'une manière cossue les façades.

Un avant-corps central, du côté de la place Chauderon, flanqué de colonnes accouplées, forme le motif central de l'entrée. L'ensemble des façades est d'un aspect sobre et harmonieux. Les lignes générales donnent une impression d'ampleur et de force paisible.

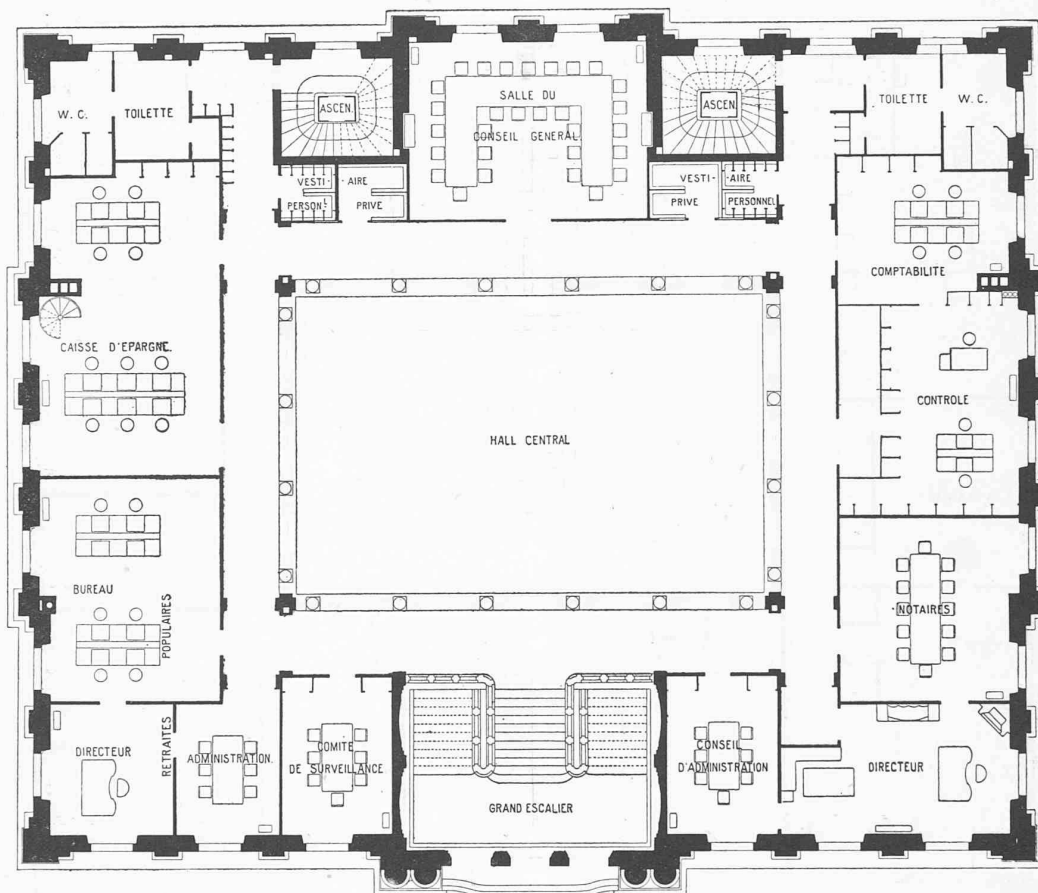
Un jardin, avec terrasses à la française, agrémenté d'un bassin et d'un pavillon, entoure l'édifice. Voilà pour l'extérieur. Si nous pénétrons dans le bâtiment, nous nous trouvons tout d'abord dans un vestibule décoré de niches. Ce vestibule s'ouvre sur l'escalier principal, construit en belle roche de Hauteville, avec balustrades dans les panneaux des-

quelles viendront se loger des motifs en fer bronzé. Une verrière tamise légèrement l'éclairage des trois grandes baies donnant sur cet escalier.

Le rez-de-chaussée, superbe, comprend un grand hall central avec plafond vitrail éclairé par dessous à l'électricité. C'est dans ce hall où le public, même en temps de grande affluence, pourra circuler à l'aise, que donnent les guichets des services en contact direct avec la clientèle : caisse, comptes-courants, titres et coupons, caisse d'épargne, secrétariat.

Le hall est entouré de deux étages de magnifiques colonnes en granit rose de Baveno, surmontées de chapiteaux en bronze interrompus par une frise en marbre de Calacata. Au droit de chaque colonne et dans les auges, on admire la remarquable décoration sculpturale de M. Alfred Foretay, de Morges, en collaboration avec la maison Morhardt & C^{ie}, cette dernière pour ce qui concerne la partie ornementale. La décoration, due au ciseau de M. Foretay, se compose de quatre motifs principaux qui occupent les angles du hall et qui représentent les saisons. Au-dessus de chaque colonne, des motifs secondaires évoquent avec bonheur les divers do-

BATIMENT DU CRÉDIT FONCIER VAUDOIS



Plan du premier étage. -- 1 : 250.

maines où se déploie l'activité de notre peuple : science, agriculture, industrie, etc.

Au-dessous du rez-de-chaussée est le sous-sol, dont la pièce principale, située au cœur même du bâtiment, est la chambre forte, où sont renfermés les titres. Les épaisses murailles qui entourent ce local sont de nature à décourager les plus audacieux cambrioleurs. Au sous-sol également se trouve l'antichambre des titres, les locaux pour archives avec communications directes, soit par escaliers spéciaux, soit par deux ascenseurs, aux locaux du rez-de-chaussée. Le sous-sol renferme en outre un appartement de concierge et tous les locaux accessoires, tels que caves, chauffage central, moteurs pour le dépoussiérage par le vide, etc.

Si nous gravissons le grand escalier, nous débouchons sur la galerie du premier étage, où sont installés les spacieux bureaux de la Direction, de la comptabilité, du contrôle et des notaires. On y trouve en outre les salles réservées au Comité de surveillance, au Conseil d'administration, ainsi que la salle du Conseil général. Cette dernière est complètement boisée, y compris le plafond. Au premier étage encore sont placés les bureaux de la Caisse des retraites populaires.

Tous ces étages sont munis de vestiaires et toilettes des plus modernes et d'une exécution remarquablement soignée.

Les deuxième et troisième étages sont occupés par les appartements de la Direction et les appartements locatifs. Inutile d'ajouter que ces locaux sont aménagés avec un goût parfait et avec le plus grand confort.

Les combles sont réservés aux archives.

Toutes les poutres ainsi que la toiture sont en ciment armé, système Hennebique. Le danger d'incendie est donc réduit au minimum. Néanmoins, on a doté le bâtiment d'un système complet d'installations spéciales pour la lutte contre le feu.

Les travaux de terrassement, comportant la démolition du bâtiment dit « Le Pavillon » et l'enlèvement de plus de 15 000 m³ de déblais, dont plus de la moitié extraits de molasse, ont été commencés au printemps 1908.

Détail intéressant : tous les travaux, à l'exception d'un seul, ont été exécutés par des maisons suisses. L'exception concerne la porte de la chambre forte, dont la construction a dû être confiée à la Maison Fichet, à Paris.

Programme de concours pour l'élaboration des plans d'une maison d'école primaire et ceux d'un bâtiment à l'usage de halle de gymnastique avec grande salle de réunion, à Peseux.

Le conseil général de la commune de Peseux a chargé le conseil communal de l'étude de la construction d'un bâtiment à l'usage de maison d'école, et d'un second bâtiment devant abriter une halle de gymnastique avec grande salle de réunion.



GRAND HALL DU BATIMENT DU CREDIT FONCIER VAUDOIS

ARCHITECTE : M. Francis ISOZ, A LAUSANNE